

Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1.

Débitrice: **Roshane SA**, Rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel
2.

Déclaration de faillite: 11.10.2010
3.

Suspension de faillite: 29.11.2010
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.12.2010
5.

Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication:

La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: soutenir le développement de sociétés clientes par des conseils, des réalisations commerciales, des activités de promotion et de communication en Suisse et à l'étranger; etc.

Office des faillites

2053 Cernier

00569235